

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPECIAUX

Marché de travaux d'exécution

Directive 2004/17/CE

SECTION I: ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

SDEI 36

Jean-Michel BLANCHETON

34 Place Voltaire

36004 Chateauroux

Adresse(s) internet

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus:

M David MEUNIER

SDEI 36

34 Place Voltaire - BP 218

36004 Chateauroux

Tél : +33 254611608

Email : david-christian.meunier@sdei36.com

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

SDEI 36

34 Place Voltaire - BP 218

36004 Chateauroux

URL : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

SDEI 36

34 Place Voltaire - BP 218

36004 Chateauroux

URL : <http://http://agysoft.marcoweb.fr>

Adresse de l'autre entité adjudicatrice pour le compte de laquelle l'entité adjudicatrice agit

I.2) ACTIVITE PRINCIPALE

Electricité

I.3) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES ENTITES ADJUDICATRICES

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice

Marché de travaux d'électrification rurale 2014 - 2016 pour les secteurs Brenne et Val de Creuse Val d'Anglin

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Marché de travaux d'exécution

Sur le territoire de la concession départementale de l'Indre

Code NUTS : FR243

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Informations concernant l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord cadre

En mois: 36

Valeur totale estimée des achats pour toute la durée de l'accord-cadre

Fourchette entre 2700000.00 et 10800000.00 Euros

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

L'opération consiste à réaliser les travaux pour les extensions, les renforcements, les sécurisations et les dissimulations des réseaux BT et HTA sur le régime rural de la concession, ainsi que les travaux de dissimulations des réseaux BTA et HTA sur le régime urbain de la concession

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)

Objet principal:
45231400
Objet complémentaire:
45232200
45232210
45315600
45315500

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) QUANTITE OU ETENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

Marché séparé à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique. Les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat jusqu'au 31/12/2014. Les marchés sont reconductibles pour 2 périodes de un an

II.2.2) Information sur les options

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

II.3) DUREE DU MARCHÉ OU DELAI D'EXECUTION

INFORMATIONS SUR LES LOTS

Lot N° 1 Intitulé : Travaux sur le Pays Val de Creuse Val d'Anglin

1) Description succincte

Réalisation des travaux sur le territoire du Pays Val de Creuse et Val d'Anglin

2) Classification CPV

45231400 45232200 45232210 45315600 45315500

3) Quantité ou étendue

minimum 400 000.00 Euros maximum 1 600 000.00 Euros pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur le lot

Lot N° 2 Intitulé : Travaux sur le Pays de La Brenne

1) Description succincte

Réalisation des travaux sur le territoire du Pays de La Brenne

2) Classification CPV

45231400 45232200 45232210 45315600 45315500

3) Quantité ou étendue

minimum 500 000.00 Euros maximum 2 000 000.00 Euros pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

5) Informations complémentaires sur le lot

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Aucune garantie financière n'est exigée

III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision mensuelle. Une avance de 30,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Fonds propres du SDEI, CAS FACE, CG

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements sur un même lot ; - En qualité de membres de plusieurs groupements sur un même lot. Les candidats ne pourront présenter qu'une offre pour 1 lot maximum. Cette limitation permettra d'assurer un traitement contenu des extensions, des renforcements et des sécurisations de réseaux. Si un candidat présente des offres sur plus de 1 lot, ces offres seront toutes déclarées irrégulières et rejetées sans être classées. Il est également rappelé qu'un candidat ne peut pas réaliser à la fois les études et les travaux sur un même secteur géographique. En effet, ce procédé relève du champ d'application de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (loi "MOP"), il ressort de l'article 7 de cette loi que pour la réalisation de tout ouvrage, la mission de maîtrise d'oeuvre est distincte de celle d'entrepreneur

III.1.4) Autres conditions particulières

Oui, description de ces conditions :

La durée du contrat précitée est une durée maximum

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail

III.2.2) Capacité économique et financière

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

III.2.3) Capacité technique

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES

III.3.1) Information relative à la profession

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV: PROCEDURES

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

IV.2) CRITERES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice

13-01-MO

IV.3.2) Publication antérieure concernant le même marché

Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires

Documents payants: Non

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

06/02/2014 à 12 H 00

IV.3.5) "Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.3.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours: 120

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Non

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

VI.3) Informations complémentaires

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

VI.4) PROCEDURE DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Limoges

1 Cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : +33 555339155

Email : greffe.ta-limoges@juradm.fr

VI.4.2) Introduction des recours

Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS:

16/12/2013
